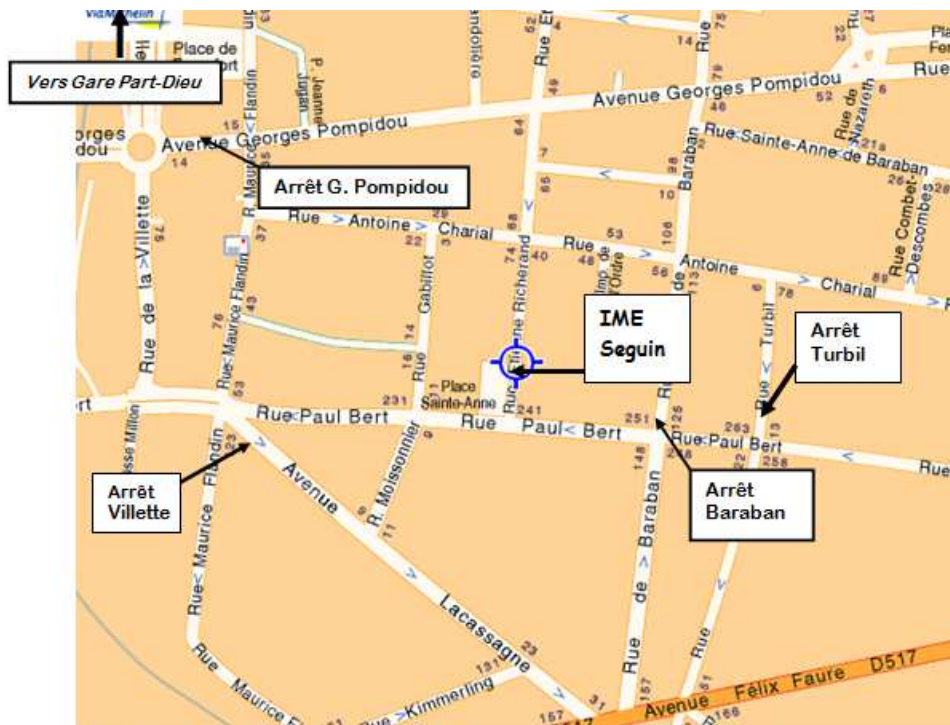


ACCESSIBILITÉ



Par Bus :

Le bus **C11 et C13** : arrêt à « La Vilette ». A 5 mins à pied.

Le bus **25** : arrêt « La Vilette ». A 5 mins à pied.

Le bus **C16** : arrêt « Paul Bert Baraban »

Le bus **C9** : arrêt « Georges Pompidou »



Par Metro :

Ligne B : descendre à l'arrêt de métro **Part Dieu** qui est à 10 minutes à pied de l'IME en prenant 1 boulevard Vivier Merle, puis à 500.m à gauche la rue Paul Bert. Sinon depuis le centre commercial prendre le bus 25 "Arrêt Vilette" ou C9 « Georges Pompidou » ou T3.



Tramway T3 :

arrêt "Dauphiné-Lacassagne" : à 10 mins à pied (le long de la piste cyclable puis aller vers Av. Lacassagne, puis prendre rue Baraban) ou prendre le bus 25 direction Part-dieu arrêt Vilette.



IME Edouard SEGUIN

Présentation

2 Place Sainte Anne—69003 LYON

04 78 54 37 52

seguin.secretariat@ccass-sbe.org

ccass-sbe.org

POUR QUI ? NOTRE MISSION

L'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire d'enfants de 5 à 15 ans, présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés

50 places en semi-internat



POURQUOI ? NOS OBJECTIFS

La prise en charge de l'enfant a pour objectif de favoriser le développement de son potentiel psychoaffectif et psychomoteur ainsi que ses capacités d'apprentissage et d'autonomie.

Mettent en œuvre un accompagnement global tendant à favoriser l'intégration dans les différents domaines de la vie, de la formation générale et professionnelle.

COMMENT ?

Le projet global d'accompagnement, se décline autour de 3 axes :

- Projet éducatif : équipe d'éducateurs, moniteurs éducateurs, aide-médoco-psychologiques
- Projet thérapeutique : médecin psychiatre, infirmière, psychologue, psychothérapeute, orthophoniste, psychomotricienne
- Projet pédagogique : enseignants (classe interne et externe)

Contenu de l'accompagnement

- L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent
- Les soins et les rééducations (suivi psychologique, orthophonie, psychomotricité, ...)
- La surveillance médicale régulière, générale, ainsi que celle de la déficience et des situations de handicap
- L'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à un niveau culturel optimal
- Des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation.



L'ANCRAGE DES ACTIVITÉS DANS LE TERRITOIRE

- L'Education Nationale est un partenaire privilégié : détachement de 3 enseignants de la cadre de la convention constitutive de l'unité d'enseignement.
- Les partenariats liés au soin : Les professionnels de soin en libéral, les services hospitaliers spécialisés, les services de pédopsychiatrie, CMP, CMPP, CATTP, hôpitaux de jour, ...
- La ville de Lyon : Mise à disposition des équipements sportifs sur des temps scolaires, locaux de la classe externalisée, accueil périscolaire 2 fois par semaine

L'ADMISSION

- ◆ Sur notification MDMPH.

Le secteur : tous les arrondissements de LYON, sauf le 9^{ème}, Caluire, Villeurbanne, Vaulx-en Velin, Vénissieux, Saint-Priest, Saint-Fons.